



Léaz Flash info n°4

15/07/2020

Vous désirez recevoir ce Flash Info par mail plutôt que par courrier ? Vous pouvez le demander à mairie@leaz.fr (laissez votre nom, et votre adresse mail ainsi que votre adresse postale).

Bibliothèque

Fermeture du 22/07 au 09/08.

Allez vite faire le plein pour l'été !

Antenne relais de radiotéléphonie mobile

Bouygues télécom a déposé une déclaration préalable le 20/02/2020 pour la pose d'une antenne 4G de 26m de haut à Longeray (chemin du réservoir), en limite du zonage du site classé du Fort.

Les ordonnances du 25/03 et du 15/04 relatives à l'état d'urgence sanitaire ont modifié la date limite qui a été portée du 11/08 au 24/06 et nous en avons été avertis le 23/06.

La DREAL et le service ADS de l'Agglo sont venus pour étudier le dossier.

La demande a été tacitement acceptée le 24/06.

Le 26/06 une demande de retrait de la déclaration préalable a été faite auprès de BOUYGUES dans le cadre d'une procédure contradictoire.

Le 01/07 une 2ème demande leur a été adressée pour non respect de l'article 219 de la loi ELAN (obligation d'information à la population).

Avant de solliciter une rencontre avec Bouygues, nous proposons aux habitants de la commune une réunion d'information le vendredi 17/07 à 17h30 à la Mairie.

Transports

La consultation des habitants sur les transports

(publics, scolaires, autres) est en cours **jusqu'au 22 juillet**.

La version papier sera distribuée dans les boîtes aux lettres.

La version numérique sera accessible sur le site de la commune.

C'est l'été !

Quel plaisir de retrouver les barbecues et de passer les soirées dehors !

Mais pensez à respecter votre voisinage : pas de bruit après l'heure...

Par ailleurs, nous vous rappelons qu'il est interdit de brûler des végétaux. Portez-les en déchetterie ou au point vert à la Platière.

Si vous avez de la terre à évacuer, contactez la mairie.

Vente d'outillage

Un camion de vente d'outillage vous proposera ses produits le **samedi 18/07 de 9h à 11h. Parking de la Mairie.**



Ecole et périscolaire

Modification des tarifs de cantine et garderie
votés en conseil municipal du 06/07/2020.
Le quotient familial est pris en compte
pour une meilleure équité.

	Quotient Familial	T1 (0 à 670)	T2 (671 à 820)	T3 (821 à 940)	T4 (941 à 1500)	T5 (1501 à 2000)	T6 (+ de 2000)	
GARDERIE	Matin 7h30 - 8h30 la demi-heure	0,60 €	0,80 €	1,00 €	1,20 €	1,40 €	1,60 €	
	Soir 16h30 - 18h30 la demi-heure	0,60 €	0,80 €	1,00 €	1,20 €	1,40 €	1,60 €	
	Service supplémentaire la 1/2 h de garderie	0,60 €	0,80 €	1,00 €	1,20 €	1,40 €	1,60 €	
	Inscription de dernière minute garderie / dépassement	1,20 €	1,60 €	2,00 €	2,40 €	2,80 €	3,20 €	
CANTINE	Repas	4,50 €	5,00 €	5,50 €	6,00 €	6,50 €	7,00 €	
	PAI surveillance 2h	2,50 €	3,00 €	3,50 €	4,00 €	4,50 €	5,00 €	
	Urgence inscription de dernière minute cantine							8,00 €
	Tarif enseignant							5,00 €

Entreprises

Afin de protéger les salariés et faciliter la reprise de l'activité économique, le Département de l'Ain et Pays de Gex agglomération mettent à disposition des acteurs économiques locaux, dans la limite des stocks disponibles, des masques tissus. Cette action s'adresse en particulier aux petites entreprises qui ne sont pas encore équipées ainsi qu'aux commerçants, indépendants.

Voir <https://www.paysdegexagglo.fr>

Bornes de recharge électriques

Dans le cadre de la convention Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV) signée avec le ministère de l'environnement et suite à une enquête auprès des communes, près de 20 bornes sont en cours de déploiement sur le territoire.

Voir <https://www.paysdegexagglo.fr/>

Ouverture de la mairie

Lundi 15h-19h

Mercredi 9h-12h

Vendredi 13h30-16h30

Contact

mairie@leaz.fr

04 50 48 23 01

<https://www.leaz.fr>

Ne pas jeter sur la voie publique

Bibliothèque

Mercredi

10h-12h et 16h30-18h30

Jeudi 16h30-19h

Samedi 10h-12h30